



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 février 2001

**Lancement d'un Appel d'Offres - Aménagement des rues Louise
Michel et Brizeaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010972001

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Lancement d'un Appel d'Offres - Aménagement des rues Louise
Michel et Brizeaux**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La rue Louise Michel est maintenant urbaine dans le tronçon compris entre la rue des Champs Rouchers et le Pont SNCF. Un réseau d'eau pluviale va être posé au cours du 1er trimestre 2001. Il est donc nécessaire de réaliser des travaux de voirie.

Sur la rue des Brizeaux, seule la partie de chaussée longeant la voie ferrée n'a pas été rénovée le long des propriétés bâties. Son état nécessite une réfection totale.

Il est donc nécessaire pour ces deux voies, de lancer un appel d'offres pour une réalisation de ces travaux au cours du 2ème trimestre 2001.

Les crédits seront inscrits au B.P. 2001.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier d'Appel d'Offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la consultation,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)